

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

INSTRUCTION PASTORALE DE MGR. L'ARCHEV. DE PARIS
SUR LES RAPPORTS DE LA CHARITÉ AVEC LA FOI.

Deuxième partie.

Les Prophètes avaient prédit que le Messie ne ferait de tous les peuples qu'un seul peuple désormais uni par un sentiment nouveau de paix et de charité. Ce Dieu Sauveur paraît enfin et un de ses disciples voulant exprimer les liens qui vont rapprocher les hommes, par suite de leur union avec Dieu, les résume dans cette admirable parole, entendue pour la première fois depuis l'origine du monde : Dieu est charité, *Deus caritas est*.

Moïse, appelé à conserver le culte et la notion du vrai Dieu au milieu des nations qui transportaient déjà ce nom, cette nature incommunicable, aux œuvres de l'art, à tous les êtres créés, entendit une voix, et reçut une révélation manifestement divine : *Je suis celui qui suis*, c'est-à-dire, je suis seul éternel, seul en possession de l'être, seul principe de la vie. Voilà ce que le serviteur de Dieu est chargé de dire aux enfans d'Israël, pour les prémunir contre la grande erreur qui commençait à pervertir le monde. Le Verbe éternel qui possède tous les secrets de la bonté infinie, voulant éteindre les haines, les divisions, relever l'humanité, et surtout l'humanité asservie et indigente, du mépris où elle était tombée ; le Verbe, le Fils de Dieu vient nous réléver sous quel nom nouveau il devra être désormais invoqué. *Dieu est charité*, nous dit-il par la bouche de son Disciple bien-aimé, *Deus caritas est*.

Tout l'Evangile est dans ce nom, principe d'un nouveau culte et d'une nouvelle morale. Il résume la doctrine des Apôtres, et explique toute l'histoire des institutions catholiques depuis dix-huit siècles.

Pendant sa divine mission, Jésus-Christ ramène toujours à cette pensée, que Dieu est père, digne d'amour à ce titre ; mais qu'il ne peut être aimé, si on n'aime avec lui tous ses enfans. Suivez le Sauveur dans sa première mission ; il la commence en parlant aux Juifs par des miracles qui sont autant d'œuvres de miséricorde. Transportés de reconnaissance, ils le suivent au fond d'un désert, sur une montagne solitaire ; ce peuple est avide d'entendre son premier enseignement. Et sa première parole est une promesse de bonheur : *Beati ! Bienheureux !* Le bonheur, tous le veulent, tous le cherchent ; mais Jésus-Christ le place tout-à-coup à une élévation que l'esprit humain n'avait pas encore entrevue. Il est dans le mépris des richesses, dans le détachement des biens de ce monde : *Bienheureux les pauvres d'esprit*, parce que la fortune qui absorbe nos pensées et nos affections, est la source de l'oubli de Dieu, des divisions parmi les hommes, de la dureté pour les malheureux.

Après avoir renversé par cette première parole tout le sens humain, tel que l'avaient formé le paganisme et les préjugés de la nation juive elle-même, il révèle aux riches le secret de leur véritable félicité, et trois béatitudes nouvelles découlent de sa bouche sacrée, ou plutôt de son cœur, foyer ardent de la charité éternelle. *Bienheureux les cœurs doux ! Beati mites !* *Bienheureux les pacifiques ! Beati pacifici !* *Bienheureux les miséricordieux*, parce qu'eux aussi obtiendront miséricorde ! *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur* : car Dieu est la douceur, Dieu est la paix, Dieu est la charité, la miséricorde ; Dieu est le père des pauvres comme des riches, le père de toute la nature, le père de la grande famille humaine. Aussi Notre Seigneur n'a pas plutôt proféré cet enseignement nouveau, et indiqué la voie où l'homme devra désormais chercher le bonheur, qu'il éclate tout-à-coup, et s'écrie en montrant le ciel avec attendrissement ! *Soyez donc, soyez tous miséricordieux, comme votre Père céleste est miséricordieux*. O parole sensiblement divine ! Nul homme depuis l'origine des temps n'avait rien dit de semblable. Un Dieu fait homme, pour rendre l'homme digne de pardon, pouvait seul nous proposer la miséricorde de Dieu pour modèle, pour mesure de celle que nous devons exercer envers nos frères.

Pendant le cours de sa mission, le Sauveur s'attachera avec une tendre sollicitude à recommander, à développer son précepte de prédilection. Il l'appelle son précepte, parce qu'il l'a apporté au monde : il l'appelle nouveau, parce qu'il était inconnu avant lui. Désormais les cœurs durs seront mous ; les cœurs charitables éternellement bénis. Le ciel ne recevra que les miséricordieux, qui ont vêtu, nourri, visité le pauvre. Partout le divin Maître rattache à notre qualité d'enfans de Dieu le commandement d'aimer nos frères ; ce double amour doit être indissolublement uni. Le Père n'accepte point l'offrande souillée par la haine de quelqu'un de ses enfans. Va, dit-il, te réconcilier avec ton frère ; tu pourras ensuite t'approcher de l'autel,

et offrir les dons avec confiance. Le double précepte d'aimer et de secourir nos frères est admirablement développé par tous les apôtres.

Tandis que les religions païennes, les écoles de philosophie qui n'avaient pas même soupçonné la fraternité humaine, consacrent basement un froid égoïsme, d'odieuses distinctions, d'affreuses cruautés, saint Paul proclame hautement le grand précepte de la charité que Jésus-Christ était venu apporter au monde. Il écrit aux chrétiens de Rome, cette cité si fière, si perverse, qui faisait peser sur l'univers son luxe, ses scandales, son intolérable orgueil encore plus que sa tyrannique puissance, il leur écrit : Je suis redevable à tous, aux Juifs et aux Gentils, aux Grecs et aux Barbares, aux maîtres et aux esclaves. Comme s'il leur disait : Sachez bien que votre Rome n'est pas l'objet exclusif de la prédilection du vrai Dieu, qu'elle est encore moins elle-même une divinité destinée à recevoir l'or et les hommages de tous les peuples. Il y a un Dieu pour tous, un Dieu riche en miséricordes sur tous, ceux qui l'invoquent ; *unus Dominus omnium, dives in omnes qui invocant illum*. Non seulement il y a un Dieu pour tous, mais tous les peuples sont égaux devant lui. Aussi saint Paul, sans redouter ni la volonté des Grecs, ni l'opiniâtreté des Juifs, ni l'orgueil des Romains, brise d'une parole les barrières qui jusqu'ici ont séparé les nations, lorsqu'il s'écrit avec un saint enthousiasme : Qu'on ne me parle plus de distinctions, il n'en existe aucune, *non est distinctio* ; il n'y a plus ni Gentil, ni Juif, ni Barbare, ni Scyte, ni libre, ni esclave ; *non est Gentilis et Judæus.... Barbarus et Scytho, servus et liber*.

Mais qu'y a-t-il, ô saint Apôtre, et que sommes-nous devenus ?

Ce qu'il y a ? ce que vous êtes ? Vous êtes unis par Jésus-Christ, il est devenu notre lien commun, il est en vous tous, *in omnibus Christus*. Ce que vous êtes ? Vous êtes les enfans du Père céleste par la foi que vous avez dans le Sauveur ; *omnes filii Dei estis per fidem quæ est in Christo Jesu*. Ce que vous êtes ? Vous êtes tous les élus, les amis de Dieu, *electi Dei*. Ce que vous êtes ? Vous êtes tous des frères ; *omnes vos fratres estis*. Revêtez-vous donc, dit l'Apôtre, comme les élus, les amis, les enfans chéris de Dieu, revêtez-vous comme des frères bien-aimés, des entrailles de la miséricorde, *induite vos viscera misericordie*. O l'admirable parole ! des entrailles de miséricorde ! Le genre humain n'avait plus d'entrailles, plus de cœur ; il fallait lui en donner un, il fallait que la promesse du Seigneur s'accomplît : *Je lui ôlerai le cœur de pierre, je lui donnerai un cœur d'homme*. Dans toutes ses Epîtres, saint Paul reproduit sous mille formes cette vérité, abrégé sublime de l'Evangile, que Jésus-Christ a réconcilié les enfans avec leur Père, et que ces enfans doivent s'aimer comme des frères. Vous qui étiez éloignés, dit-il, vous qui étiez séparés par un mur de division, vous êtes maintenant réunis ; Jésus-Christ est devenu notre paix, en éteignant par sa mort toutes nos inimitiés. Oubliant tous les autres préceptes, il déclare que toute la loi est renfermée dans ce mot : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*. Dans la pensée de l'Apôtre, il est sans doute d'autres commandemens ; il dit néanmoins qu'il n'y en a qu'un seul, ne concevant point la véritable charité pour les hommes, séparée de l'amour de Dieu et des autres vertus. C'est pourquoi il ajoute, quelques instans après, qu'avec l'esprit de cette charité, on possède la patience, la bonté, la mansuétude, la foi, la chasteté. Toutes ces vertus doivent régner parmi les véritables chrétiens, dont Dieu est le Père, dont Jésus-Christ est le Sauveur, dont l'Esprit saint est le lien, dont tous les hommes sont les frères.

La plupart des exhortations des apôtres aux premiers fidèles sont puisées dans cette révélation nouvelle de la paternité divine, de la fraternité humaine par la Rédemption : leur doctrine tout entière en découle comme d'une source pure et inépuisable.

Après tout, dit saint Pierre, *in fine autem*, mais aussi avant tout, *ante omnia* après tout et avant tout, car c'est tout à la fois le principe et la fin, le commencement et la perfection ; puisque vous êtes frères, soyez unis, compatissans, miséricordieux ; chérissez la fraternité ; ayez les uns pour les autres une mutuelle affection.

Vous trouverez, dit-il encore, dans votre foi, le principe de votre amour pour Dieu ; dans cet amour, celui de vos frères qui fera naître en vous la charité. C'est toujours la même génération des vertus chrétiennes. Dieu cru et adoré comme Père nous conduit à la piété, et la piété envers Dieu engendre la charité fraternelle : *Ministrate in fidei vestra virtutem ;... in pietate autem amorem fraternitatis ; in amore autem fraternitatis caritatem*. Ne nous étonnons plus que saint Jacques s'éleve avec tant de force con-

tre le mépris des pauvres, *choisis* dit-il, par Jésus-Christ pour être riches dans la foi, héritiers de son royaume ; que le même apôtre trouve une religion tout entière, une religion pure et parfaite dans la charité pour les indigents les plus délaissés, les plus infortunés, dans la visite des orphelins et des veuves ; comme s'il disait : Quelquefois les passions de l'homme dégradent le culte que nous rendons à Dieu ! jamais elles ne pourront se mêler à la miséricorde exercée en son nom et envers nos frères. Ainsi s'explique cette étonnante sentence, qui explique elle-même tout le secret de la loi évangélique, et l'alliance mystérieuse des deux grands préceptes du Seigneur : Le cœur sans pitié est un cœur sans foi ; on n'est chrétien que de nom, quand on n'abonde pas en œuvres de miséricorde ; *Quid proderit si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat.*

Saint Jean ne parle pas autrement que les autres disciples du Sauveur. Ecoutez sa voix pure et céleste ; vous en serez ravis comme d'une douce révélation de la tendresse et de la miséricorde divine elle-même.

Mes petits enfans... je vous écris au sujet d'un commandement nouveau... Celui qui n'aime pas son frère, est encore dans les ténèbres ;... il n'a pas connu la vie nouvelle ; le signe de cette vie est dans l'amour de nos frères ; *Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres.* Aimons nos frères comme Dieu nous a aimés. Celui qui refuse l'aumône à son frère indigent, celui qui ne s'attendrit point sur sa détresse, ne peut avoir aucune charité pour Dieu.

Cette loi de charité est rappelée et reproduite sous toutes les formes par le disciple qui en reposant sur le cœur de son divin maître, avait puisé à leur source même les secrets de l'éternelle bonté. Mais remarquez que saint Jean, comme tous les autres, fait descendre de Dieu la véritable charité pour les hommes.

Ainsi prévalurent dans le monde, et heureusement pour lui, ces noms si touchants de prochain, de frères, de père céleste. Ainsi s'établit une loi nouvelle, qui, en frappant au cœur l'orgueil et l'égoïsme, produisit au sein de l'Eglise chrétienne des mœurs, des institutions, des vertus jusque là inconnues. Le Christianisme ne fait que de naître, et déjà ses enfans font éclater la puissance de leur foi par leurs œuvres de miséricorde. Au lieu de discuter sur le sort des esclaves et des indigents, ils les couvrent de bienfaits ; ils les traitent en frères ; ils s'estiment heureux de leur faire accepter leurs offrandes. *Je vous conjure de prier pour moi*, écrivait saint Paul aux fidèles de Rome, afin que les fidèles de Jérusalem acceptent le présent que j'ai à leur faire.

Il ne les regarde pas seulement comme des malheureux qu'il faut assister, dit Bossuet ; mais il regarde que dans leur malheur, ils sont les principaux membres de Jésus-Christ et les premiers nés de l'Eglise... C'est pourquoi il n'estime pas que ce soit assez que son présent les soulage, mais il souhaite que son service leur agrée ; et pour obtenir cette grâce, il met toute l'Eglise en prières ; tant les pauvres sont considérables dans l'Eglise de Jésus-Christ ! Ne soyons donc pas étonnés si les apôtres, contraints de se livrer exclusivement au ministère de la parole, consacrent un ordre de lévites pour les servir.

Le culte nouveau se manifeste ainsi aux Juifs et aux gentils confondus d'étonnement, comme un culte d'amour et de charité. Telle fut sa vie dès ses premiers jours. Chaque nouvelle association de disciples réserve pour les plus pauvres une partie de ses biens et de ses offrandes. En Orient, en Afrique, dans notre Europe, partout où une Eglise est fondée, on voit se former une famille de frères.

Ils ne s'unissaient point pour un intérêt personnel : dans tous les temps, cet intérêt a suffi aux hommes pour les porter à mettre en commun leurs efforts, leurs sacrifices ; mais avant l'Evangile, le lien d'une charité pure, désintéressée, exercée envers tous sans distinction, était inconnu.

Nous oublions trop facilement, N. T. C. F., cette merveille, et la divine puissance d'une parole du Sauveur. Il avait dit à un petit nombre de disciples : *Faites du bien à ceux qui vous haïssent* ; et depuis dix-huit siècles, ses milliers de fidèles dociles à sa voix ont secourus, soulagés, au péril de leur vie, aux dépens de leurs biens, non pas seulement des frères, mais des ennemis.

Vers le milieu du troisième siècle, les chrétiens venaient d'échapper à trois persécutions, lorsque leurs persécuteurs sont frappés à leur tour par une peste qui désole presque tout l'empire. Les pestiférés sont abandonnés par leurs amis, par leurs frères, par leurs enfans, par leurs pères : ils sont jetés encore vivants sur la voie publique, privés de sépulture après leur mort. C'est alors que saint Cyprien exhorte les fidèles de Carthage, au nom de Dieu, Père de tous les hommes, et au nom de Jésus-Christ, leur Sauveur. Votre dévouement lui sera agréable, dit-il. Remarquez ce motif : Il sera agréable à un Dieu mort pour ses bourreaux, de vous voir mourir vous-mêmes pour consoler l'agonie de vos propres persécuteurs, pour leur fermer les yeux, et leur rendre les honneurs suprêmes. A sa voix, les chrétiens accourent du fond de leurs déserts, ils sortent de leurs souterrains, pour secourir ceux qui demandaient naguère leur sang à grands cris. Ils ne redoutaient plus la mort du glaive, ils viennent chercher celle de la peste ; ils viennent mourir pour leurs ennemis, comme ils seraient morts pour leur foi ; et un culte commun est rendu à ce double martyr par l'Eglise, dont la destinée est de conduire les élus au double triomphe de la vérité et de la charité. A Alexandrie, les chrétiens donnent les mêmes exemples, qui furent imités, n'en doutons pas, dans les autres cités en proie au fléau.

Voilà l'héroïsme de la charité, bien souvent reproduit dans tous les siècles ; en voici l'exercice ordinaire.

Qui de vous ne sait que les chrétiens des premiers siècles regardaient l'aumône comme un de leurs premiers devoirs ? Mais peut-être n'avez-vous pas assez remarqué avec quelle générosité, quelle sollicitude, les fidèles en assuraient la perpétuité.

Il fallait une longue suite de siècles pour arriver à séparer les biens du pauvre de ceux qui étaient destinés à orner le temple et à nourrir les prêtres : tant il était dans l'esprit et dans le cœur de l'Eglise catholique, de confondre, ou de tenir du moins indissolublement unis le culte du Seigneur et la charité pour les pauvres ! Quand cette séparation arrive, la charité prend d'autres formes ; mais son action, sa vie ne perdent rien de leur énergie. Les biens ne sont plus communs pour tous les pauvres d'une contrée ; mais l'Eglise veille avec une tendresse maternelle sur chaque espèce de pauvres et d'infirmités. Le pauvre sans famille, le pauvre malade, le pauvre privé de la vue, le pauvre qui a perdu la raison, le pauvre voyageur, le pauvre débiteur, le pauvre, quels que soient ses besoins, quelle que soit son infirmité, son sexe, son âge, sera soulagé comme un frère. Chaque misère sera reçue dans de beaux, de grands édifices, comme la charité sait en bâtir. La maison du pauvre sera appelée du nom magnifique d'Hôtel-Dieu. Mais le ciment qui unit ces pierres de ces monuments vénérables sera moins fort que la charité qui uni les cœurs et leur inspire de servir les pauvres avec un dévouement plein d'amour. Elle créera autant d'institutions et de genres de secours que les passions engendrent de misères. Elle donnera aux hôpitaux des serviteurs et des servantes qui refuseraient de servir les rois. Pendant qu'elle forme des héros, ou pour briser sur des plages inhospitalières les fers des captifs, ou pour fonder au milieu de nations féroces des familles de frères, elle réunira dans les cités, dans les bourgades, dans les hameaux, des conseils qui portent le nom de *conseils de charité*. Elle enverra aux pauvres retenus dans leurs demeures, aux infirmes qui ne peuvent ou ne veulent point quitter leur famille, des dames appelées *Dames de charité*. Telle était la bienfaisance de nos pères ; pleine de chaleur et de vie, elle fut féconde en bienfaits prodigieux ; elle eut la vertu de les produire, malgré l'indifférence, l'insensibilité, l'égoïsme qui vivaient alors, et qui vivront à jamais dans le monde. Il y avait sans doute, et il y aura toujours des hommes qui, au lieu d'aimer Dieu comme leur père, et les hommes comme leurs frères, s'aiment eux-mêmes comme s'ils étaient des Dieux : mais aussi l'enseignement de Jésus-Christ et de ses Apôtres n'a jamais manqué, et ne manquera point dans la suite des âges, d'éloquents interprètes, de cœurs remplis d'un zèle docile aux inspirations de la divine charité. Toujours les œuvres de miséricorde ont trouvé, comme elles trouvent encore dans l'Eglise catholique, un sol propice où elles germent naturellement, où elles se développent pour produire des fruits abondants, pleins d'une merveilleuse vertu. La tribune sacrée de nos églises a été, et elle ne cessera jamais d'être la chaire de la charité autant que la chaire de vérité ; ou plutôt, la vérité y conduit à la charité. Lorsqu'on vous y enseigne, N. T. C. F., que Dieu est votre père, et Jésus-Christ votre Sauveur, vous trouvez nécessairement, avec le principe fondamental de votre foi, une exhortation implicite à la charité. Alors même que cette aimable vertu n'est pas l'objet immédiat de nos discours, elle doit en être l'âme, comme elle en est la fin la plus parfaite, le motif le plus sublime.

Après avoir entendu Jésus-Christ et ses Apôtres vous expliquer le véritable principe de la charité ; après avoir vu par quelles œuvres l'Eglise a répondu à leur céleste enseignement, il est inutile, sans doute de vous dire quel a été le langage des Pères, des Docteurs, des Conciles, des saints évêques, et des saints prêtres. Jésus-Christ leur avait promis d'être avec eux jusqu'à la fin des siècles pour enseigner la vérité : il ne leur a pas été moins fidèle lorsqu'il les a envoyés pour consoler ceux qui pleurent, pour guérir les cœurs brisés par la douleur, exercer envers tous sa miséricorde et sa charité.

Si votre vie pouvait suffire à lire leurs innombrables exhortations, vous demureriez convaincus qu'elles ne sont qu'un commentaire varié à l'infini des enseignements du Sauveur. Il n'en est aucun qui ne dise comme saint Jean Chrysostôme : Aimons la miséricorde comme Dieu l'a aimée ; aimons-la, non pas un jour, mais tous les jours. Ils ajoutent avec le plus éloquent des Pères, que la charité est le principe, la garantie de toutes les autres vertus. Elle ôte jusqu'à la pensée de l'injustice : car comment désirer de ravir un bien étranger pendant que l'on prodigue des largesses à l'indigent ? La haine n'est pas compatible avec des actes que l'amour seul de nos frères peut inspirer. Les séductions de la volupté s'enfuient loin du cœur compatissant : les plaisirs des sens entraînent bien difficilement celui qui aime à panser les plaies des âmes souffrantes. Les enfans de l'orgueil s'apaisent à la seule pensée que l'indigent est un enfant de Dieu. La foi est déjà bien grande, quand elle persuade au riche de s'abaisser jusqu'à ce frère infortuné. Il n'est pas seulement disciple de l'Evangile, il en devient facilement l'apôtre. La vue des actes de miséricorde, dit encore saint Jean Chrysostôme, persuade sans peine aux infidèles que nous sommes les vrais imitateurs, les représentans du Maître qui fait lever son soleil sur les bons et les méchants. Apôtre de la foi, l'homme charitable est en même temps un ami éclairé de sa patrie, son serviteur le plus dévoué et le plus utile. L'amour déréglé de l'or, c'est toujours le même Père qui parle, est la source de maux infinis et de guerres innombrables. Par la raison contraire, là où beaucoup de chrétiens prodiguent aux pauvres leurs généreux secours, de redoutables colères sont apaisées. L'indigent, au lieu de porter envie au riche, aime et respecte en lui sa seconde Providence ; les inférieurs cessent d'aspirer au pouvoir,

qu'il est exercé avec une modeste condescendance ; les pauvres et les faibles étant traités en frères, il n'est pas possible que les autres soient traités en ennemis. Un sentiment général de bienveillance anime donc tous les cœurs et les dispose à chérir la paix, la concorde, comme le premier et le plus précieux des bienfaits. Heureux les peuples au sein desquels se forment et se multiplient de tels liens ! Ils ont résolu le difficile problème qui place les sociétés anti-chrétiennes entre l'oppression d'un pouvoir fort et les égaremens non moins terribles de la multitude. L'Etat possède alors la constitution la plus forte et la plus douce, parce qu'elle est la plus mutuelle ; il ne forme plus qu'une grande famille. Dans une famille, les divisions, la désobéissance, l'abus du pouvoir ne sont pas inconnus ; mais le respect rend la désobéissance plus rare et moins dangereuse ; les torts du pouvoir produisent de moins vives irritations ; les ressentimens des frères sont le plus facilement calmés ; la charité y dispose à souffrir beaucoup, à souffrir longtemps, à souffrir tout ; et en souffrant tout, il n'est pas de maux dont elle ne triomphe : *omnia sufferit, omnia sustinet*, dit saint Paul.

En se séparant de vous, ô mon Dieu, source unique de toute autorité sur la terre, tous les pouvoirs ont perdu leur garantie. En méconnaissant votre loi, si douce, si simple, toutes les autres lois ont été ébranlées. C'est en vain que des esprits divisés à l'infini essaient de leur rendre leur force, leur majesté : *Abierunt in confusionem omnes fabricatores errorum*.

Comprenez-vous maintenant, N. T. C. F., l'étendue des bénédictions accordées à la charité pour les malheureux, à la charité qui soulage leurs souffrances et encore plus à celle qui leur fait connaître leur Dieu, leur Sauveur, et les saintes lois de la morale évangélique ? Jésus-Christ promet tout à la charité, parce qu'elle est le principe et la compagne nécessaire de tous les biens, de toutes les vertus.

Il nous reste à vous montrer quelles seraient les conséquences funestes de l'égoïsme naturel à l'homme, et qui serait en outre justifié, fécondé par des doctrines impies. Heureusement, ces doctrines n'ont point exercé une action exclusive, qui était d'ailleurs impossible. Le moule réchauffé si longtemps, et aujourd'hui encore, par la charité chrétienne, ne pouvait retomber subitement dans la dureté du cœur, dans l'impitoyable mépris des hommes, qui signalèrent les anciennes sociétés. Ceux-là mêmes qui méconnaissent la vraie cause, la cause divine du prodigieux changement opéré par l'Evangile dans les affections humaines, doivent en recevoir quelque douce influence. Cependant, N. T. C. F., vous serez étonnés de trouver entre les anciens et les nouveaux sophistes des traits de ressemblance aussi nombreux, aussi effrayants.



BULLETIN.

Arrivée du Great-Western : Résumé des nouvelles. — Tempérance : A Saint Hugues. — Médailles de la Tempérance — La Saint Jean-Baptiste. — Cloches de Notre-Dame. — Arrivée de Mgr. Dollard.

Le Great Western est arrivé vendredi dernier à New York, venant de Liverpool en 12 jours et 13 heures. C'est le plus rapide trajet qui se soit encore fait entre ces deux villes. Les nouvelles les plus importantes qu'il ait apportées sont, pour l'Angleterre, la mort du duc de Sussex, oncle de la reine et la naissance d'une princesse royale ; pour le Canada, l'opposition que recevait de la part des propriétaires anglais le projet de loi pour l'importation du blé canadien ; pour la France, le mariage de la princesse Clémentine.

Une tentative de révolution a été faite en Sardaigne ; elle avait son centre à Arona ; un avocat nommé Poglià et son frère étaient à la tête du mouvement insurrectionnel. Les autorités Sardes ont déjoué le complot, saisi une grande quantité d'armes et la plupart des principaux chefs, entre autres le frère de Poglià. Tout était tranquille aux dernières dates. L'empire turc tout en s'en allant rapidement à la mort et à la dissolution, donne néanmoins de sérieux embarras aux grandes puissances de l'Europe. Chacun attend le moment de saisir sa part de l'héritage et se dispute sur ce pays une influence qui doit être d'une grande importance. Le ministère turc est en ce moment le grand objet de la diplomatie européenne.

Nos journaux nous donneront probablement des nouvelles religieuses dont l'intérêt sera plus grand que celui des extraits que nous faisons aujourd'hui.

Les progrès remarquables que font dans les campagnes les sociétés de tempérance témoignent que la réforme morale et religieuse qui s'accomplit sous nos yeux en cette ville est devenue universelle. Chaque jour l'utilité et les avantages de la tempérance sont mieux compris ; et sa nécessité pour l'amélioration de notre société s'introduit de plus en plus dans les idées et dans les mœurs publiques. Nous savons que cette institution, comme toutes celles qui emportent une idée de privations et de sacrifices, trouvera toujours des adversaires pour la dénigrer et la combattre : les passions sont là pour faire la guerre à la sagesse et à la vertu ; les lâches n'ont jamais admiré beaucoup les braves qui s'exposaient aux périls des combats. De plus en plus pourtant les préjugés contre les sociétés de tempérance tombent et diminuent, et

il n'est plus de bon ton de s'en moquer en présence des résultats si heureux et si incontestables qu'elles ont produits. Ceux qui ont des habitudes d'intempérance et qui ne se sentent pas au cœur le courage nécessaire pour entrer dans les rangs de leurs généreux frères, n'osent plus s'en moquer ; ils se cachent pour se livrer à leur brutale passion : ils ont enfin la pudeur qui reste au vice quelque fois et la conscience de leur situation. Nous ne parlons pas des hommes honorables par leur position et par leur conduite qui n'ont pas cru devoir donner à cette grande réforme sociale l'encouragement de l'exemple, ce qui eût été d'un effet salutaire pour sa propagation rapide. Ces personnes n'ont jamais nu non plus à cette œuvre sociale : approuvant le bien partout où ils se trouvent, ayant souvent sur des principes dont ils refusent l'application, les mêmes idées et les mêmes opinions que ceux qui joignent la pratique à la théorie, ils ont vu avec une joie toute patriotique le succès de ces sociétés, et le bien immense qui en était la conséquence pour leurs concitoyens. Rien ne s'oppose donc plus à ce qu'elles deviennent de jour en jour plus prospères ; car elles ont l'encouragement de leurs membres, l'appui de leurs résultats et l'approbation de tous.

Nous apprenons que dans la paroisse de St. Hugues la société de tempérance, qui d'abord avait rencontré de grands obstacles dans ses commencemens, est devenue prospère et florissante. M. le curé de cette paroisse sut admirablement choisir le jour et l'heure où il devait faire un dernier appel à ses paroissiens en faveur de cette utile institution. Après avoir attendu avec patience que les préjugés et les obstacles tombassent d'eux mêmes, usés par le tems et l'expérience, il profita de l'occasion du vendredi saint et d'un sermon sur la passion pour porter les fidèles à l'imitation du Sauveur *abreuvé de fiel et de vinaigre*, en faisant le sacrifice généreux des plaisirs et des jouissances que leur donne l'usage du vin et des liqueurs. Dans une exhortation qu'il fit après l'office il demanda quel serait le chrétien qui, après avoir pleuré sur les humiliations et les souffrances de J.-C., refuserait de s'enrôler sous ses étendards ? Il les conjura de venir témoigner à ce bon maître la part qu'ils prenaient à son sacrifice en s'imposant à leur tour un sacrifice de chaque jour. Et il eut la consolation de les voir presque tous venir à la sainte table recevoir les feuilles de leur engagement et faire à haute voix de généreuses promesses.

Comme on le conçoit aisément, pour que les sociétés de tempérance puissent continuer à opérer le bien, il est nécessaire que des règles soient établies et sévèrement maintenues. C'est une condition indispensable d'existence pour une société quelconque. Il ne faut pas que ceux qui n'appartiennent pas à l'association puissent faire aux autres le reproche qu'ils sont moins tempérans qu'eux-mêmes. Dans plusieurs paroisses des réglemens plus ou moins onéreux ont été institués d'un commun accord, d'un consentement unanime. Dès lors tous ceux qui en font partie doivent s'y soumettre généreusement, et l'intérêt général dépend évidemment de cette rigoureuse exécution des réglemens. La plupart des paroisses, celle de Rigaud en particulier, où le zèle est si grand, où l'on voit les principaux citoyens à la tête de l'œuvre pour en garantir le progrès, la plupart des paroisses, disons-nous, ont montré le même respect pour les règles constitutives de l'association ne voulant pas qu'une indulgence ou une faiblesse imprudente et dangereuse amenât le relâchement et la dissolution dans une société dont la fidélité aux engagements et une sage discipline font la gloire et le succès.

M. le directeur de la Société de Tempérance de la cathédrale de Montréal a reçu les médailles dont nous avons parlé il y a quelque tems. Cette médaille est de la grosseur d'une piastre du Mexique à peu près : sur la face on voit un St. Jean-Baptiste debout, tenant à la main la croix du sommet de laquelle se détache une banderolle portant le mot *TEMPÉRANCE*. Au dessous est le castor et la branche d'érable, emblèmes nationaux ; et tout autour de la face on lit : *IL NE BOIRA NI VIN NI AUCUNE LIQUEUR ENIVRANTE*. Sur l'exergue est Jésus en croix, la Mère de douleur debout au pied de la croix d'un côté, et de l'autre le soldat qui présente l'éponge imprégnée de fiel et de vinaigre. Au dessous du calvaire, on lit ces mots : *JE SERAI TOUJOURS FIDÈLE A MA PROMESSE*, et autour de l'exergue : *JÉSUS ABRÉVÉ DE FIEL ET DE VINAIGRE, AYEZ PITIÉ DE NOUS*. On voit que cette médaille renferme à la fois l'image du patron de la tempérance, Jésus le grand modèle des âmes mortifiées, Marie la mère des douleurs et des sacrifices, l'emblème national, la prière à réciter chaque jour, l'engagement de la société, etc. On ne pouvait réunir plus complètement tant de détails dans un cadre aussi étroit ; et

cependant tout est si bien coordonné qu'il n'y a aucune confusion dans l'ensemble, qui présente au contraire quelque chose de gracieux et de bon goût. Ce qui nous surprend c'est que malgré le fini de l'exécution et les frais qu'a dû entraîner ce travail fait en Europe, on puisse vendre la médaille pour un prix aussi bas que celui de 12 sous. Ainsi ces médailles sont par leur prix à la portée de toutes les fortunes; et ce sera une grande consolation pour les associés pauvres de pouvoir porter sur eux désormais, avoir sans cesse sous leurs yeux un objet qui, en leur inspirant des idées de foi et de piété, leur rappellera en même temps l'engagement généreux qu'ils auront pris au pied de la croix.

A ce propos nous nous permettrons de suggérer à nos compatriotes une pensée qui nous paraît devoir obtenir leur approbation, car elle est à la fois religieuse et patriotique; et ces deux mots trouvent toujours de l'écho dans les cœurs canadiens. On sait que St. Jean-Baptiste est le patron adopté par la société de tempérance canadienne à Montréal; le jour de la solennité les associés peuvent gagner une indulgence plénière. Ce saint est aussi le patron national du Canada. Ne serait-il pas convenable de s'entendre dans ce moment pour faire, dans toutes les paroisses, de la fête de la tempérance et de la fête nationale une seule et même fête, sans distinction d'engagemens sous telle ou telle bannière. La tempérance est établie à peu près partout: les associés pourraient se procurer dans chaque paroisse, à l'aide de souscriptions volontaires, une bannière portant l'image de St. Jean-Baptiste, ornée des emblèmes nationaux; et chacun d'eux porterait la médaille surmontée d'une boucle de ruban bleu à la boutonnière, avec une feuille d'érable. Ceux qui ne seraient pas partie de l'association prendraient la même décoration, la médaille exceptée. Et tous comme des amis et des frères seraient de ce jour un jour de fête religieuse et nationale, resserraient les liens de charité qui les unissent, rendraient plus vifs leur amour et leur dévouement pour leur religion et leur pays; en les célébrant dans une même solennité ils s'accoutumeraient à ne jamais les séparer dans leur âme et leur affection, ils donneraient en outre à leurs concitoyens d'une autre origine un bel exemple de plus de leur fidélité à Dieu et à leur patrie, de leur attachement au catholicisme et à leur nationalité, ces deux cultes véritables qui ne doivent jamais s'éteindre dans le cœur d'un peuple. Il résulterait, ce nous semble, de l'exécution de ce projet un double avantage religieux et national; et nous ne présumons par trop du bon esprit qui anime la population du Canada, en espérant que dans chaque paroisse on s'entendra pour réaliser une fête catholique et nationale, une fête canadienne; et le zèle des associés de la tempérance en garantit le succès. Ils se sont montrés généreux par leur sacrifice et leurs engagements: à eux encore de prendre l'initiative dans cette œuvre religieuse et patriotique.

Les cloches si impatientement attendues par la paroisse de Montréal viennent enfin d'arriver d'Angleterre. Nous ignorons encore le jour de leur prochaine bénédiction.

Mgr. Dollard est arrivé hier soir à Montréal, d'où Sa Grandeur se rendra à Québec pour y recevoir la consécration épiscopale des mains de Mgr. de Québec. La cérémonie du sacre est fixée au dimanche de la Ste-Trinité.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Arrivée des cloches.—Le *Lady Scaton* est entré au port hier matin, ayant partie de la cargaison consignée à MM. Galarnau et Roy en outre les cloches, excepté la plus grosse qu'on attend dans quelques jours, qui doivent être placées dans les tours de Notre-Dame. Nous entendons dire qu'on a déjà jeté l'œil sur de riches marraines; mais nous ignorons encore quand l'inauguration aura lieu. Il ne marquait à Montréal pour compléter le luxe et l'éclat qu'elle étale jusque dans le culte de la religion que le superbe carillon qui vient de nous arriver grâce aux largesses de ses plus opulents citoyens. Que lui restera-t-il à envier aux cités les plus brillantes du Vieux monde si elle continue d'étaler un manteau d'or sur ses misères secrètes. *Aurore.*

La première communion des enfants de la paroisse Notre-Dame a eu lieu le 11 à la cathédrale, et comme si la nature eût voulu contribuer à faire de ce jour le plus beau jour de leur vie, cette belle et touchante cérémonie a été favorisée par un temps magnifique. Ils étaient au nombre de 330, dont 201 de la langue française et 129 de la langue anglaise. Il faut ajouter 14 élèves du pensionnat des Ursulines qui avaient fait leur première communion dimanche dernier, ce qui forme un total de 344. Les enfants de la paroisse Saint Roch ne feront leur première communion qu'au mois d'août. *Canadien.*

Nous apprenons que Mgr. Dollard, choisi par le St.-Siège pour être le premier évêque du nouveau diocèse du Nouveau-Brunswick, doit venir recevoir

la consécration épiscopale des mains de Mgr. l'évêque de Québec, et que la cérémonie est fixée au 11 juin prochain, dimanche de la Sainte-Trinité.

ROME.

—Le 5 février, le monastère du titre de Sainte-Marie-des-sept-douleurs sur la pente du Janicule, a été réjoui par une pieuse fête. Une noble demoiselle irlandaise nommée dans le monde Isabelle Sherloch, prit l'habit religieux et le nom de sœur Marie Hyacinthe des Saints-Cours. L'église du monastère et la longue galerie qui conduit au cloître étaient magnifiquement ornées. A l'extrémité de cette galerie s'élevait un majestueux autel, près duquel le vénérable cardinal reçut la nouvelle épouse du Seigneur, accompagnée de Mme la marquise Stefanout. Un chant pieux, accompagné de son des instruments, se faisait entendre; tous les assistants étaient vivement attendris à la vue de cette jeune fille qui, soutenue par la grâce du Tout-Puissant et assistée de ses saints Patrons, avait su résister aux longues épreuves de sa vocation, et s'approchait avec un visage riant du but de ses ardens desirs. Le cardinal prononça quelques paroles remplies de douceur et d'abondante doctrine. Des compatriotes de la jeune religieuse répondirent à ce discours en présentant quelques compositions poétiques. Une noble assemblée se trouvait présente à cette fête; on remarquait dans la nombreuse assistance divers personnages de France, d'Angleterre et d'Irlande.

FRANCE.

—Le 27 février, a été baptisée, à Marseille, Hagiemy (Anne-Françoise-Marie), née dans le pays des Gallas, voisin de l'Abyssinie, où les pourvoyeurs des harems de l'Egypte se rendent en caravanes pour en transporter les jeunes esclaves des deux sexes qui sont les plus recherchés dans les marchés de l'Orient. Les Gallas forment une race de beaucoup supérieure, sous le rapport physique et moral, à celle des nègres; cette race, aussi nombreuse que belliqueuse, est répandue depuis l'Abyssinie jusqu'au canal de Mozambique, et offre par son langage et son caractère physique de frappantes analogies avec celle des habitants de la presqu'île des Indes et de la Malaisie.

La jeune Hagiemy avait été achetée à Moka, par le célèbre voyageur M. Combes, au retour de sa seconde visite en Abyssinie, où il s'est récemment rendu avec des présens de Louis-Philippe pour le roi de Choa. La jeune Galla, que M. Combes avait amenée, a été baptisée dans la chapelle du palais épiscopal, par Mgr. Mazenod, évêque de Marseille, qui, dans cette pieuse et intéressante cérémonie, était assisté de M. Bodoul, vicaire de la Trinité.

M. Bodoul avait instruit la néophyte. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme. Combes. Le baptême a été célébré avec de l'eau du Jourdain, que M. Eusèbe de Salles avait puisée lui-même à deux lieux du lac de Tibériade, en face d'un confluent du Hiéromaz.

La jeune Marie Hagiemy paraît âgée de douze à quinze ans; son intelligence et son extérieur sont d'une égale précocité. M. et Mme. Combes l'avaient déjà initiée à la connaissance de notre religion. Son éducation a été rapidement avancée par M. Bodoul, au point que Mgr. l'évêque a pu lui administrer le même jour le baptême et la confirmation.

Le teint de Marie Hagiemy est basané; ses cheveux sont bouclés, mais nullement laineux; ses traits sont gracieux et presque européens; elle a l'angle facial très ouvert et les dents blanches et régulières comme des perles.

M. Combes a été nommé consul à Scala-Nova (Asie-Mineure), et il est parti le 1er mars pour son poste. "Au milieu des Turcs, dit le *Sémaphore*, dont nous empruntons ces détails, la jeune fille aurait couru le risque d'être enlevée; car les Musulmans s'imaginent que tous les noirs appartiennent de droit à la religion de Mahomet, et quand ils voient un noir et une négresse auprès d'un chrétien, ils emploient toute espèce de séduction, de dol et même de violence, pour les ramener à ce qu'ils croient la voie du salut. Les liens spirituels que la jeune fille des Gallas vient de contracter envers M. et Mme. Combes la mettront à l'abri du danger autant que la protection du fonctionnaire français."

Propagation de la Foi.—Le comité central de la France a reçu pour l'année finissant, en mars dernier, au dessus de 3,000,000 de francs, ou plus de £120,000, ce qui fait £10,000 plus que l'année précédente.

ANGLETERRE.

Catholiques en Angleterre.—Il y a dans Londres et les environs 230,000 catholiques, à Lancashire 260,000, le nombre total en Angleterre est bien près de 2,000,000.

ASIE.

—On écrit de la Mésopotamie à l'*Univers*:

"La ville de Kerhela située sur le territoire turc, du côté de Bagdad, refusait de reconnaître l'autorité du nouveau gouverneur, Nedji-Pacha. Celui-ci résolut de la soumettre par la force. Il fit marcher ses troupes et de l'artillerie contre les habitants, tous persans d'origine, et appartenant à la secte ennemie déclarée des Turcs, qui suivent la *Sunn*, ou la tradition des trois premiers califes, successeurs de leur prophète, au détriment d'Ali, son gendre. On s'est battu avec acharnement des deux côtés; mais la victoire est restée à la milice ottomane. La ville a été livrée au pillage, et l'on affirme même que la riche mosquée qui renferme les restes de Hassan et de Hussein, fils d'Ali, a été dévastée. Les Persans ne pardonneront point aux Turcs cette profanation et l'on s'attend à la guerre, qui, depuis plusieurs années, a été sur le point d'éclater. Le pacha de Mossoul vient d'expédier à Bagdad, de la poudre, des canons et 2,500 Albanais sont à Merdin, dit-on, et partiront pour la même destination.

« Nous avons à Mossoul nos nouveaux missionnaires anglicans, disciples de Pusey. Ils paraissent assez accomodans, car ils ont commencé par déclarer en arrivant qu'ils ne venaient point pour évangéliser les catholiques, attendu qu'ils sont dans la bonne voie. Ils veulent toutefois ramener les jacobites, qui, selon eux, sont des hérétiques. Ils espèrent mieux réussir dans cette entreprise que les méthodistes américains qui se sont retirés dans les montagnes du Kurdistan pour ouvrir des écoles parmi les nestoriens. L'avenir le prouvera. Au printemps, ils doivent ouvrir une école en opposition aux nôtres qui sont toujours très prospères. Les Syriens rivalisent de zèle avec les Chaldéens pour y envoyer leurs garçons et leurs filles. Nous espérons que l'association de la Foi nous soutiendra. Dans quatre villages environnans, on nous demande aussi l'ouverture d'écoles primaires, et le manque de ressources nous empêche de satisfaire le désir de tous ces pauvres chrétiens. Que les catholiques d'Occident nous assistent de leurs prières et de leurs prières : alors se réalisera pour eux le sens de ce verset de saint Paul (ad Timoth. I. cap. 6, 19) : *Thesaurisare sibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam.* »

ABYSSINIE.

— Nos lecteurs se souviennent sans doute, que l'an dernier, nous les avons entretenus du voyage que fit alors M. de Jacobis à Rome, à la tête d'une députation d'Abyssins hérétiques. En conduisant ces étrangers aux pieds du Saint-Père, le zèle missionnaire avait pour but de leur donner une haute idée du catholicisme, et de jeter dans leurs esprits, à l'aide des émotions qu'ils ne manqueraient pas d'éprouver dans la capitale du monde chrétien, une précieuse semence de vérité qui produirait des fruits dans son temps. Le dernier numéro des *Annales de la propagation de la Foi* nous apprend que tous les membres de la députation viennent de rentrer en Abyssinie, et qu'ils sont disposés à embrasser notre foi et à s'en faire les apôtres au sein de leurs familles qui, pour la plupart, sont des plus distinguées du pays. Voici un extrait de la note qui a été communiquée, à ce sujet, à M. de Bourville, consul de France au Caire, par MM. Galinier et Ferret, capitaines d'état-major.

« M. de Jacobis est arrivé en Abyssinie au moment où l'anarchie régnait dans ce pays, par suite de la défaite d'Uhié, roi du Tigré, à la bataille de Devra-Tabor. La route qui conduit de Massouah à Adoua offrait les plus grands dangers, et tous les voyageurs qui à cette époque ont eu l'audace de pénétrer dans le Tigré, ont été pillés ou rançonnés cruellement. Malgré ces fâcheuses circonstances M. de Jacobis n'a pas craint de se rendre à son poste, et tous les chefs révoltés qu'il a rencontrés sur son passage l'ont traité avec la plus grande considération..... »

« Le voyage de M. de Jacobis à Rome porta déjà ses fruits. Les Abyssins qui l'ont accompagné sont catholiques par conviction, et ne craignent pas de le dire à leurs compatriotes. Ils ont pour le Saint-Père la plus grande vénération, et ils prétendent qu'ils ont vu en lui-même quelque chose de *surhumain*. L'un d'entre eux nous a dit en nous quittant : « Le soleil brille dans votre pays, mais l'Abyssinie est encore dans les ténèbres ; espérons en Dieu. »

Nous espérons, nous aussi, que Dieu aura pitié de ce pays déchiré depuis si longtemps par l'hérésie et par les troubles civils ; le voyage de M. de Jacobis à Rome n'aura pas été infructueux, et la lumière ne tardera pas à briller aux yeux du peuple Abyssin. Tous les chefs portent le plus grand respect au pieux missionnaire ; l'archevêque copte hérétique penche lui-même du côté des Européens, fatigué qu'il est des discussions religieuses de son peuple, et quelque soit d'ailleurs le principe qui triomphe dans la lutte, la mission catholique pourra toujours s'établir en Abyssinie. « On doit ces heureux résultats, dit la note déjà citée, à la conduite édifiante de nos missionnaires, mais surtout à la bonté inépuisable, à la générosité, au zèle et à la capacité de M. de Jacobis. »

ÉTATS-UNIS.

Funérailles d'un prêtre à New-York.—Le Révd. M. T. C. Levins, qui a desservi l'église de St. Patrick à New York, pendant 20 ans est mort le 6. âgé de 54 ans. Ses funérailles ont eu lieu dimanche et pas moins de 5000 personnes suivaient le convoi funèbre.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Nominations.—L'hon. Robert Baldwin Sullivan et James Hopkins, Christophes Dunkin, Samuel Keefer et George Desbarats, écuyers, ont été nommés commissaires du canal de Lachine.

Donald Eneas McDonald, écuyer, de St. André, agent pour les terres de la couronne dans le district de l'Est, et George B. Lyon, écuyer, de Bytown dans le Dalhousie.

Feu.—Mardi, sur les 5 heures de relevée, le feu éclata dans une savonnerie de la rue St. Charles Borromée, dans le faubourg St. Laurent, appartenant à M. F. X. Beaudry attenante à l'hermitage de M. L'abbé Duchaine. A peine l'alarme était-elle partie du beffroi de Notre-Dame qu'une multitude de gens couvraient le théâtre de l'incendie qu'un fort vent du Nord-Ouest rendait encore plus redoutable ; aussi craignit-on quelque tems que tout le quartier ne devint la proie de la conflagration ; l'épaisse fumée qui se reportait jusque sur la grande Rue du Faubourg St. Laurent fit croire que le feu s'était déjà propagé jusque là. En un instant nos actifs pompiers furent sur la place et aidés de la lumière du jour parvinrent bientôt à maîtriser les flammes. Si ce malheur fut arrivé la nuit avec le vent qu'il faisait, Dieu sait quel-

le en aurait pu être la conséquence. La manufacture de chandelles occupée par un Roger McGill et la même que la savonnerie fut seule consumée ; aux efforts des pompiers est dû le salut de la maison de la grande rue dont ils arrêtèrent le feu à son origine. *Aurore.*

ANGLETERRE.

ANGLETERRE ET CANADA.—Le projet de loi qui a pour but de proposer l'admission des céréales du Canada, de toute provenance, à un droit réduit d'importation dans la Grande-Bretagne, est l'objet des plus vives attaques de la part du parti des propriétaires de terres. Ils ont déjà tenu deux meetings, et divers membres du parlement se sont engagés à défendre leur égoïsme devant la chambre. Mais on espère que le ministère triomphera dans le projet libéral. Lord Stanley a promis de fixer bientôt le jour où il présenterait le bill.

Un nouveau microscope.—Le fameux opticien Rary de Londres, a inventé un nouveau microscope dont les effets sont vraiment extraordinaires. L'instrument a six degrés de force et grossit les objets jusqu'à 74 millions de fois. Au deuxième degré les ailes d'une sauterelle paraissent longues de 27 pieds. Au sixième degré, l'œil d'une monche qui doit, dit-on, renfermer 750 lentilles, est tellement grossi que chaque une de ces lentilles paraît avoir 18 pouces de diamètre et 4 pieds de circonférence.

FRANCE.

— Nous lisons dans les journaux de Paris du 23 avril :

Le mariage de S. A. R. madame la princesse Clémentine avec S. A. R. le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha a été célébré hier soir au palais de Saint-Cloud.

LOUIS NAPOLEON.—Les journaux de Paris assurent qu'il devait être proclamé, à l'occasion du mariage de la princesse Clémentine et de la fête du roi, une amnistie générale pour les détenus politiques, et qu'en conséquence les portes du château de Ham s'ouvriraient pour le prince Louis Napoléon. Mais celui-ci est fort peu impatient de recouvrer la seule liberté que lui laisserait l'amnistie, c'est-à-dire la liberté de l'exil, car il a adressé à un de ses amis une lettre, en date du 18 avril, dans laquelle on lit :

« Vous me dites que l'on parle beaucoup, à Paris, d'une amnistie, et vous me demandez quel effet elle produirait sur mon esprit. Je vous répondrai franchement. Si demain les portes de ma prison s'ouvraient, et si l'on me disait : « Vous êtes libre ! venez, prenez votre place de citoyen français, la France ne répudie plus ses enfans ! » Oh ! alors, assurément, une vraie sensation de joie remplirait mon âme. Mais si, au contraire, on me faisait l'offre d'échanger ma position actuelle contre l'exil, je repousserais une pareille proposition, car, selon moi, ce serait une aggravation de mon sort. Je préfère la captivité sur le sol de France à la liberté en pays étranger. »

L'illustre prisonnier se laisse ensuite aller à d'amères récriminations contre le gouvernement, puis il conclut ainsi :

« Je connais toutes les vicissitudes et toutes les souffrances de cette vie, et, guéri des illusions de la jeunesse, je trouve, dans l'air natal que je respire, dans le repos de ma prison, un charme que je n'éprouvais pas lorsque je prenais part aux joies des nations étrangères, et lorsque, moi vaincu, il me fallait boire à la même coupe que les vainqueurs de Waterloo. En un mot, je répéterais, si l'occasion s'en présentait encore, ce que je disais à la Cour des Pairs : « Je n'accepterai pas la générosité, parceque je sais trop ce qu'elle coûte. »

— On lit dans l'*Univers* du 22 mars :

S. M. la reine a chargé quatorze dames, à la tête desquelles figurent les princesses et Mme. la comtesse Montalivet, de confectionner des ouvrages de tapisserie, de broderie, etc., qui seront vendus au profit des habitans de la Guadeloupe. Quand ces ouvrages seront terminés, on les exposera dans la galerie du Palais-Royal, sise au premier étage. Des dames et des demoiselles, aussi désignées par la reine, tiendront les boutiques. Une grande activité anime en ce moment les dames patronesses et leurs amies.

— L'*Armoricain* signale un fait digne d'être remarqué. Il y a en ce moment au bagne de Brest un forçat nommé Lambert qui, condamné en 1831, aux travaux forcés à perpétuité, a déjà mérité que la clémence royale réduisît sa peine en cinq années. Lambert a dû cette commutation à sa bonne conduite et aux services qu'il a rendus dans la direction des travaux hydrauliques, où il est employé depuis onze ans. Lambert manifeste une grande aptitude à la mécanique. L'événement du 5 mai lui a inspiré l'idée de divers appareils destinés à prévenir les accidens. Il a proposé un système ayant l'effet d'arrêter instantanément soit un wagon, soit un convoi tout entier, qu'elles que soient la charge et la vitesse de la marche. En outre, dit l'*Armoricain*, Lambert a adressé à l'Académie des Sciences la description et le modèle d'un appareil qu'il désigne sous le nom de *Télélogue*. C'est un porte-voix construit sur un système tout nouveau, et disposé de manière à ce que, avec son aide, un commandement puisse être transmis, soit à une grande distance soit au milieu du fracas d'une batterie pendant le combat.

La commission du bagne de Brest rend à Lambert le témoignage suivant : « Lambert est un excellent ouvrier, et il mérite sous tous les rapports possibles qu'on le rende enfin à la liberté. »

— Les recherches de M. Gannal sur la conservation des viandes crues et en grand volume, ainsi que les résultats qu'il a obtenus sont consignés dans le *Conservateur*. Les dernières expériences faites à Nantes, à Brest et dans d'autres ports de mer permettent d'espérer que les travaux de ce chimiste si justement célèbre mettront le gouvernement à même d'améliorer grande-

ment le régime alimentaire des équipages, en même temps qu'ils fourniraient aux particuliers le moyen de renoncer aux salaisons toujours plus ou moins insalubres.

Le procédé Appert est l'application d'un principe aussi simple que fécond à toutes les substances végétales et animales. Ce principe, à peu près inconnu, ou du moins très imparfaitement apprécié avant M. Appert, établit que lorsqu'une substance animale ou végétale est renfermée dans un vase hermétiquement clos et soumise à une température de 100°, elle décompose l'air atmosphérique contenu dans le vase, absorbe l'oxygène, et devient, par cette absorption, complètement et indéfiniment imputrescible.

Il est à un tel point général qu'il permet de transporter dans la cave tout ce que produit le jardin. "Après plusieurs années, dit M. Appert, vous trouverez les végétaux conservés aussi bons, aussi salubres que lorsqu'ils viennent d'être cueillis. Il s'applique non seulement aux substances végétales, mais encore à toutes les substances animales, c'est à dire aux viandes de boucherie, aux bouillons, aux consommés, à la volaille, au gibier, aux poissons, au lait, au petit-lait, aux œufs, etc." Ce même procédé conserve les plantes médicinales et leurs sucs dans leur fraîcheur et leurs qualités primitives. Ses bienfaits se font surtout sentir dans le régime alimentaire des marins, dont les légumes secs et les salaisons étaient jusqu'ici la base.

Les premiers essais publics de M. Appert datent de 1804; c'est à Brest qu'ils furent faits par ordre du gouvernement. En 1810, sous le ministère du comte Montalivet, le gouvernement lui accorda 12,000 francs à titre d'encouragement, et, en 1816, 1822, 1827, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale lui donna des prix et des médailles d'or. Aujourd'hui, les conserves alimentaires de ce savant économiste sont généralement connues et appréciées, et sont devenues de première nécessité à bord des navires marchands, pour la nourriture des passagers. M. Appert a d'ailleurs mis le public dans la confiance de tous les fruits de sa longue expérience. Cependant, il faut le répéter comme il le disait lui-même, l'adresse, le savoir et des soins assidus de manipulation entrent pour beaucoup dans la réussite parfaite de la conservation des substances alimentaires. Aussi, lorsqu'il remettait à son neveu la direction de son établissement de Paris, avait-il surtout en vue d'assurer l'avenir de sa découverte. Les constants efforts de M. Prieur-Appert l'ont maintenue au premier rang des arts utiles, et, sur plusieurs points, l'ont notablement perfectionnée.

— On écrit à l'Univers de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), à propos de la comète :

"Nous en savons plus long que M. Arago. Nous avons vu ici la comète dans toute sa splendeur le 9 de ce mois. Un chasseur assure même l'avoir vue quelques jours plus tôt, un soir qu'il revenait fort tard de la chasse."

On se rappelle que l'astre a été vu à Madrid vers les mêmes jours. A Séville, il n'a été observé que plus tard; là il apparaissait avec la même figure que chez nous, comme une ligne blanchissante à l'horizon. Tout porte à croire, ainsi que le dit le *Diario di Roma*, d'après les observations faites au Collège Romain, que le mauvais temps et l'éclat de la lune, en alternant pendant plusieurs jours, ont retardé pour nous l'apparition du phénomène céleste. Mais il n'est point étonnant que çà et là, de certaines circonstances aient permis de le découvrir d'une manière irrégulière, avant le jour où toute l'Europe put l'admirer sur l'horizon.

Ce qui confirme cette conjecture, c'est qu'une lettre écrite de Sainte-Croix de Ténériffe, à la date du 10 mars, annonce que dès les premiers jours de ce mois, la comète est apparue avec toute sa splendeur dans le ciel des Açores. Le *Mémorial Bordelais* transcrit textuellement, de cette lettre, adressée à un négociant de Bordeaux, les lignes suivantes :

"Nous jouissons depuis sept jours de l'apparition d'une comète monstre que l'on peut observer depuis 5 $\frac{1}{2}$ heures jusqu'à 8 heures du soir; sa queue se prolonge sur le quart environ du firmament."

On écrit d'Athènes, 11 mars :

"On s'entretient beaucoup dans notre capitale d'un phénomène visible au ciel depuis sept jours. On croit que ce phénomène est la queue d'une comète."

ESPAGNE.

— Le bruit le plus généralement répandu à Madrid est que le régent se verra forcé de recourir à une modification du ministère, pour obtenir dans les cortès une majorité que les élections ne lui ont point donnée. Un journal de Bordeaux avance, sur la foi d'un de ses correspondants, que le régent incline à faire un appel au parti modéré, en lui déférant quelques uns des portefeuilles : à ce prix les modérés ne seraient plus de difficulté de soutenir de leur vote dans les cortès la prolongation de la minorité de la reine, cette mesure qu'ils ont constamment repoussée avec la plus vive indignation. Il est certainement difficile de donner le moindre crédit à une semblable nouvelle.

On assure que les modérés seront peu nombreux dans la nouvelle assemblée législative : les hommes du gouvernement ou bien les progressistes avancés l'ont généralement emporté sur eux dans les luttes électorales.

— Un crime horrible vient d'être commis en Espagne. Un exécuteur des hautes-œuvres, don Juan-Francisco de Paruelo, a été assassiné dans les rues d'Oréense; on a trouvé sa tête clouée sur la porte de sa maison, et son corps gisant dans le ruisseau au milieu d'une mare de sang coagulé.

TURQUIE.

— On écrit de Constantinople :

"Les usages de l'Orient se modifient de plus en plus : des nouvelles de

Constantinople reçues à Belgrade, disent que le sultan Abdul Meschid à l'intention de visiter pendant le printemps les principautés du Danube. Izet-essendi, secrétaire de Kiami, pacha de Belgrade, a été expédié en toute hâte à Vienne, pour y apporter la notification de ce projet. On dit même que le sultan aurait manifesté l'intention de se rendre de Belgrade à Vienne. Le prochain courrier de Constantinople déterminera le jour du départ, et expliquera mieux l'affaire. L'état de la Serbie restera ce qu'il est; la Russie elle-même a, dit-on, fait parvenir à Constantinople la reconnaissance du prince Karageorgewisch, comme prince légitime de Servie."

DANEMARCK.

— On écrit de Copenhague, le 4 mars :

"On vient d'établir entre notre capitale et la ville de Corsoer un service de diligences à vapeur d'après le système nouvellement inventé par le serrurier mécanicien suédois, M. Norberg. Ces voitures, qui sont à trente places, et ont au-dessus et au-dessous de la caisse un magasin spacieux pour les effets des voyageurs et pour des marchandises, sont munies de machines de la force de 8 à 9 chevaux, et elles montent avec la plus grande facilité les côtes dont l'élevation ne dépasse pas 30 degrés. La vitesse de leur marche est de 35 à 40 minutes par mille danois [un peu moins de deux lieues] de sorte que ces diligences parcourent la distance qui sépare Copenhague de Corsoer, et qui est de 14 $\frac{1}{2}$ milles, en 9 heures à peu près, tandis que nos diligences ordinaires à quatre chevaux, chargées seulement d'une douzaine de voyageurs avec leurs effets, mettent au même trajet plus de 16 heures.

"C'est là sans doute le premier service régulier de voitures à vapeur qui ait jamais été établi sur une route ordinaire."

INDES.

— On a reçu des nouvelles de l'Inde, par un courrier extraordinaire, expédié de Calcutta le 5 mars, avec le major Frazer chargé de présents magnifiques faits à la reine Victoria par le roi de Lahore, et qui sont d'une valeur de 12,000 liv. st. Du reste aucun fait politique important, si ce n'est qu'Aklihar commençait à se mettre en mouvement, et méditait une descente sur les possessions de Sikh, au-delà de l'Indus; Shawl paraissant menacé, les forces britanniques auraient, dans ce cas, donné assistance à leur allié. Les Barukzyes sont maintenant les plus forts dans l'Afghanistan. Les Candar-Sirdars sont retournés dans leur capitale, emmenant captif Sufursenrey. Le gouvernement anglais a reconnu dans le Giverliou Jecabjee, Radseindeah, le fils aîné de Romee, revenu de nouveau de la Chine. Ces nouvelles sont arrivées d'Alexandrie à Malte par le *Cyclops*.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

— Le pont de l'Aroustoue et presque tous ceux des autres affluents du fleuve Saint-Jean ont été enlevés par des inondations qui ont causé des dommages incalculables dans le Nouveau-Brunswick.

FOI ET BARBARIE.

CHAPITRE III.

Quelques heures après la sortie des jeunes sires de Maulévrier, les abords du manoir présentaient l'aspect d'un camp : on voyait accourir de toutes parts les fidèles vassaux, chacun suivi de ses hommes d'armes. Le seigneur de haut rang franchissait le pont-levis à la tête de cinquante lances; le banneret conduisait vingt-cavaliers; le maître de haubert, le simple écuyer, le premier avec cinq à six hommes, le second suivi d'un seul compagnon, venaient se ranger sous la bannière dont ils relevaient immédiatement. Le sire de Maulévrier réunissait tous ses pairs dans la grand'salle, et leur raconta les méfaits du baron Arthur. A ce récit, l'indignation éclate sur tous les visages, on brandit les épées, on brûle de verser son sang pour une si noble cause; on attend avec impatience le réveil de la comtesse pour l'entendre elle-même, et renouveler entre ses mains le serment de foi et hommage. Bientôt la comtesse parut soutenue par le fidèle chapelain : son visage pâle et altéré ne confirme que trop l'horrible récit de ses épreuves, et la pitié remplit tous les cœurs.

— Madame, lui dit le sire de Maulévrier, nous tous ici présents avons juré de servir et défendre vous et vos vôtres contre toute créature qui peut vivre et mourir, car nous sommes vos hommes de vie et de membres : or, après avoir eu l'honneur de vous abriter sous mon toit, j'ai dépêché mes fils à tous vos vassaux pour leur dire : venez-vous en avec moi, car je veux guerroyer le frère de mon seigneur pour ses injustices et ces crimes. Nous voici, noble dame, car nous voulons remplir notre serment.

Toute la belliqueuse assemblée applaudit avec bruit à ce discours, et, au dehors, une clameur formidable répond à l'enthousiasme des chefs : le cliquetis des épées et des lances, le choc simulé des armures, les cris prolongés des hommes d'armes interrompent quelques temps le conseil guerrier. Quand le silence est rétabli, la comtesse parle en ces termes :

— Nobles sires, votre fidélité est la plus précieuse consolation que me peut donner le ciel en mes infortunes : soyez remerciés mille fois de votre dévouement à ma famille; la Providence saura le récompenser. Mais hélas ! toute tentative pour délivrer mon fils lui deviendrait funeste : le baron Arthur a juré, si l'on osait s'armer contre lui, d'immoler aussitôt son neveu. Je vous adjure donc, mes chers seigneurs, d'abandonner la cause d'une malheureuse mère, puisque vous ne la pouvez soutenir sans compromettre la vie de son fils. Cependant, sur l'avis de notre chapelain, j'ai résolu de m'aller placer sous la protection du très pieux et très charitable archevêque de Rouen. C'est remettre sa cause entre les mains de Dieu !

Or, en ces temps-là, il était plus facile d'exciter la guerre et la discorde que de rétablir le calme et la paix ; aussi tous ces vaillants hommes frémissaient de rage en se voyant contraints de remettre l'épée au fourreau.

Sur ces entrefaites on voit accourir des cavaliers convertis de sang et de poussière : introduits dans la grande salle, ils font le récit des nouveaux méfaits du baron Arthur ; à la tête d'une troupe nombreuse il pille et dévaste toute la comté ; déjà plusieurs manoirs sont devenus la proie des flammes. A cette nouvelle l'assemblée se sépare en tumulte, et chacun se hâte pour défendre ses foyers.

Le sire de Maulévrier met son château en état de défense ; après quoi il dispose tout pour le départ de la comtesse ; car, malgré les instances de son hôte, elle a résolu de partir le lendemain pour Rouen.

En effet, après le repos de la nuit, après avoir entendu la sainte messe des morts pour l'âme du seigneur comte, la comtesse, ses deux filles et le chapelain prennent congé de leur hôte et s'acheminent vers Rouen sous escorte de douze bonnes lances, commandées par le fils aîné du sire de Maulévrier. Après avoir chevauché tout le jour en suivant les bords de la Seine, on arrive à Rouen aux dernières lueurs du crépuscule ; mais avant de franchir les portes, la comtesse s'arrête :

— Jeune sire, dit-elle au fils de son vieil ami, si j'entrais avec cette suite dans la bonne ville du duc de Normandie, certainement le seigneur duc aurait avis de mon arrivée et de mes malheurs, il voudrait guerroyer et punir notre déloyal parent, mon pauvre enfant courrait danger de mort et alors toutes choses me seraient déplaisantes et mortelles. Retournez donc avec vos hommes d'armes vers votre père et emportez avec vous notre éternelle reconnaissance :

— Oh ! Madame, répondit le jeune sire avec la rougeur sur le front, que je vous abandonne avant de savoir quel asile vous sera ouvert, et que je retourne ainsi vers mon père, ce serait justement m'exposer à tout son courroux. Non, non, sur mon âme, je ne vous quitterai pas que je ne vous sache avec ces nobles demoiselles en des mains fidèles et sûres. Seulement, je renverrai mes cavaliers afin d'éviter les dangers que vous redoutez.

— Eh bien ! qu'il en soit ainsi, reprit la comtesse, et puisse-je un jour reconnaître tant de dévouement :

Les cavaliers s'éloignent et l'on entre dans la ville : on s'arrête pour n'être pas reconnus dans une grande hôtellerie, non loin de la cathédrale ; et l'on se hâte, avant le couvre-feu, de se rendre dans quelques boutiques pour y acheter des vêtements de deuil, afin de se présenter convenablement le lendemain devant Mgr. l'archevêque.

A cette époque, en effet, l'Eglise était l'unique protectrice des opprimés ; et depuis que l'évêque Remy avait dit au roi des Francs : Sicambre, courbe docilement la tête ! une sublime lutte s'était élevée entre la barbarie et la foi, entre le droit et la force ; partout, les évêques, ces divins architectes du royaume de France opposaient courageusement la croix à l'épée. Ils consécraient et réprimandaient les rois, souvent au péril de leur tête ; par la trêve de Dieu, ils comprimaient les violences des seigneurs féodaux, ils adouçissaient le misérable sort des viltains et des serfs, et la reconnaissance populaire consacrait en leur honneur ce naïf et glorieux proverbe : Il fait bon vivre sous la crosse !

Sans doute l'influence de la morale évangélique suffit à expliquer ce prodige de dévouement ; on en voit cependant une seconde cause, conséquence de la première, dans l'admirable organisation du clergé. En ces temps où qui n'était pas noble n'était rien, les évêques marchaient de pair avec les seigneurs ; mais l'épiscopat se recrutait dans tous les rangs, et le serf lui-même pouvait devenir évêque, c'est à dire l'égal des comtes et des barons ! De là sans doute, chez ceux qui avaient supporté la dure et cruelle autorité de leur seigneur et maître, une plus vive et plus naturelle tendresse pour les malheureux et les opprimés.

Ce fut donc avec une pleine et entière confiance que la comtesse se présenta avec ses deux filles aux portes du palais archiépiscopal. A peine eut-elle décliné son titre et son nom, qu'elle fut introduite avec honneur dans la salle d'attente, ainsi que le jeune sire de Maulévrier et le fidèle chapelain. Bientôt l'archevêque parait : il vient gracieusement au devant de la comtesse, et la fait passer dans la grande salle du palais ; puis, avec une touchante bonté, il lui dit :

— Ma fille, ces vêtements de deuil m'alarment : avant toute chose donnez-moi des nouvelles du seigneur comte.

A cette douloureuse question, la comtesse et ses filles fondent en larmes et ne répondent que par leurs sanglots.

— Pauvres enfants ! pauvres enfants ! murmure l'archevêque avec une compassion profonde, que puis-je faire pour adoucir votre douleur ? Parlez, je suis tout à vous.

La comtesse alors tombe à ses pieds et s'écrie :

— O Monseigneur ! ô mon père ! sauvez mon fils ! sauvez mon fils !

— Quoi donc ! le jeune comte court-il quelque danger ? Parlez, sire chapelain.

L'archevêque écoute en frémissant le lamentable récit du vénérable prêtre.

— Oh ! oui, je vous défendrai, s'écrie-t-il, puisque un frère dénaturé vous trahit, puisque vous vous abandonnent.

— Monseigneur, dit alors le jeune sire de Maulévrier, les fidèles vassaux du seigneur comte ont abrité sa noble veuve sous leurs épées, ils sont prêts à verser leur sang pour soutenir les droits de son fils ; mais cet enfant doit périr, immolé par son oncle qui le retient captif, si nous prenons les armes pour le sauver.

— Vive Dieu ! s'écrie l'archevêque, là où les armes sont impuissantes c'est à la croix de se montrer ! J'irai moi-même, revêtu des armes de l'Esprit Saint, armé de la parole divine, combattre et terrasser ce baron déloyal ; j'irai au nom du Seigneur, comme Nathan vers David !

— Monseigneur, c'est exposer votre vie, s'écrie la comtesse, cet homme est capable de tout !

— Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis reprend le courageux archevêque.

Aussitôt il appelle ses écuyers, leur ordonne de préparer des chevaux pour sa suite et pour lui, et se retournant vers la comtesse :

— Ma fille, ce palais devient votre demeure jusqu'à ce que votre foyer vous soit rendu, et s'il plaît à Dieu, ce sera bientôt.

— L'archevêque monte à cheval, et suivi de ses archidiacres et de ses écuyers, précédé du porte-croix, il pousse à toute bride vers le château du baron. La nuit arrive, et l'intrépide prélat chevauche encore dans les bois ; mais le ciel allume son magnifique flambeau et la lune éclaire les sentiers de ses plus vives lueurs. Bientôt les tours féodales se montrent, projetant au loin leurs ombres épaissies : les portes sont ouvertes, l'archevêque franchit le pont et entre : partout les torches allumées, les cris joyeux, les chants et les instruments sonores ; le château est en fête.

Arthur et ses hommes d'armes ont combattu toute la journée, ils sont rentrés chargés de butin, et comme le baron redoute les terreurs de la nuit, il veut la passer à table avec ses compagnons. Mais tandis que les chants et les rires ébranlent la salle du festin, Arthur demeure sombre et inquiet ; chaque fois que son page se présente pour le servir, il tressaille comme devant une apparition ; à chaque instant il ordonne d'allumer des torches nouvelles, car tout lui paraît sombre et triste à son entour ; sa coupe demeure pleine devant lui, il n'ose y porter la main, il la regarde avec terreur : c'est la coupe de ses pères ! C'est la coupe du seigneur comte ! La coupe réservée pour l'héritier et le chef de la famille ! C'est la coupe fratricide...

Tout à coup la porte de la salle s'ouvre à deux battants, et un page annonce d'une voix avinée mais éclatante :

— Monseigneur l'archevêque de Rouen !

Ce nom, comme la trompette du dernier jour, jette l'épouvante dans tous les cœurs, un morne silence s'établit, tous les yeux sont tournés avec effroi vers le même point. La croix précède l'archevêque, il paraît bientôt à côté d'elle. Arthur s'est levé pâle, tremblant, l'œil hagard : il a voulu sourire et blasphémé pour rassurer les siens, mais le rire et le blasphème ont expiré sur ses lèvres livides ; il retombe sur son siège et semble vouloir se confondre avec ceux qui l'entourent.

— Où est le seigneur baron ? demande l'archevêque.

— Me voici ! répond Arthur en s'efforçant de reprendre contenance, que puis-je faire pour Sa Grandeur !... Je ne m'attendais pas...

— Baron ! reprend l'archevêque d'une voix forte et terrible, vous vous êtes troublé en entendant mon nom, vous avez frémi en voyant cette croix dans la main d'un homme : que sera-ce lorsque vous entendrez la voix de Dieu, lorsque vous verrez la croix dans la main de son Christ ? Voulez-vous attendre, assis dans vos iniquités, cette lieure redoutable ? vous qui ne supportez pas tranquillement la vue du ministre de Dieu, soutiendrez-vous, au jour du jugement, la vue du souverain juge ?

— Par Satan ! s'écrie le baron plein de confusion et de rage, vous êtes le premier qui m'osez dire en face qu'un homme m'a fait trembler ! Félicitez-vous de n'avoir pas une épée à votre ceinture.

— Quoi ! reprend l'archevêque sur le ton de la pitié, vous repoussez la miséricorde de Dieu, vous vous endurecissez dans vos crimes ? Hélas ! hélas ! malheur à l'insensé rebelle à la voix de la grâce ! malheur à l'homme qui refuse d'expier ses crimes et de pleurer ses péchés ! car le Seigneur a dit : *Les pécheurs ont tiré l'épée du fourreau, mais que leur épée leur perce le cœur à eux-mêmes ! Encore un peu de temps et le pécheur ne sera plus : et vous cherchez le lieu où il était ; et vous ne pouvez le trouver.*

— Je ne sais ce que vous voulez reprendre le baron en balbutiant ; mais en tout cas je ne vous ai pas fait ma confession.

— On a le droit d'accuser les criminels, s'écrie l'archevêque, et je t'accuse seigneur baron d'avoir prémédité la mort de ton frère, chassé sa veuve, enchaîné ou mis à mort son fils, usurpé ses titres et ses biens, en un mot d'avoir comblé la mesure de la déloyauté et de la trahison, nie si tu l'oses.

— Si tu n'étais une personne sacrée, je te dirais que tu mens, seigneur archevêque. Néanmoins, voici mon gant ; je te donne huit jours pour te faire relever.

— Je le relèverai moi-même, s'écrie le prélat, avec une véhémence qui jette le trouble dans le cœur du baron, et voici que je descends dans la lice pour te terrasser : couvre-toi de ton armure, saisis ta lance et ton épée, et voyons, puisque tu résistes à nos prières, si tu sauras repousser le champion de Dieu, armé des foudres de l'Eglise. Anathème donc sur l'impie qui se glorifie de ses crimes ; qu'il soit retranché de la communion des fidèles ; que ses sujets méprisent son autorité ; que ses serviteurs l'abandonnent ; qu'il soit errant comme Caïn que son corps soit privé de sépulture, anathème sur l'impie !

A peine ces effrayantes paroles sont-elles prononcées que déjà le baron se trouve seul au milieu de la grande salle ; ses compagnons s'éloignent avec horreur comme si une contagion horrible les menaçait ; Arthur demeure silencieux et accablé : ses pensées roulent et se précipitent dans son âme comme les eaux d'un fleuve subitement grossi : le désespoir le jette d'abord dans

une sorte de frénésie, il cherche machinalement son épée; mais ses mains tremblantes et paralysées ne se peuvent mouvoir; il veut marcher et s'enfuir; mais le regard de l'archevêque le fascine et le tient cloué sur son siège; il pleure, il frémit, il a horreur de lui-même, son cœur s'élève, et, tout à coup, comme l'avalanche se détache et tombe du haut de la montagne, ainsi des hauteurs de son orgueil se détache l'âme du baron pour tomber aux pieds de l'archevêque.

—Grâce! grâce! s'écrie-t-il en tendant les mains, ou plutôt point de grâce, je suis un misérable, un criminel, un fratricide! mes crimes m'épouvantent! les remords, comme des serpents, m'enlacent et me déchirent! Oh! qui me sauvera de moi-même! qui m'arrachera au désespoir?

Mais autant l'endurcissement du baron avait excité la sainte colère de l'archevêque, autant le repentir du coupable le touche et l'attendrit: il le relève; il le console; il lui parle d'un Dieu clément et miséricordieux qui a voulu descendre sur la terre surtout pour les grands coupables; il le presse de crier vers Dieu; il lui promet le pardon de ses fautes; et lui fait entrevoir la voix de son âme dans la pénitence.

Ce langage paternel brise de plus en plus le cœur du baron, ses larmes ruissellent, il se frappe la poitrine; il conjure tous ses compagnons d'oublier ses conseils coupables, d'imiter son exemple et de réparer leurs fautes, comme il a résolu d'expier ses crimes.

—Oh! oui, s'écrie-t-il, jugez-moi, condamnez-moi aux plus terribles pénitences, je ne veux plus vivre que pour l'expiation!

La suite au prochain numéro.



ARCHITECTURE,
SCULPTURE ET DORURE.



LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public en général, et MM. les Membres du Clergé en particulier qu'il continue d'exercer les arts de l'ARCHITECTURE, de la SCULPTURE, de la DORURE, dans lesquels sa longue pratique lui a permis d'apporter un grand perfectionnement.

Il recevra avec reconnaissance les ordres dont on voudra bien l'honorer, et il s'engage à exécuter avec promptitude, dans le dernier GOUT, tout ouvrage dans sa ligne que l'on voudra bien lui confier; enfin il ne négligera rien pour mériter l'encouragement qu'il attend de ses amis et du public en général.

Sa demeure est située vis-à-vis du Marché du Faubourg St. Laurent.

LOUIS THOMAS BERLINGUET, ARCHITECTE,
Ci-devant de Québec.

Montréal, 5 Mai 1843.

EXERCICE TRÈS DEVOT

A

St. Antoine de Padoue

LE

TRAUMATURGE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS CARY,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,
Et chez les différents Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE
MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

TROUVÉ.

UNE SOMME

D'ARGENT

A été trouvée ces jours derniers; celui à qui elle appartient pourra s'adresser à
M. HUDON, V. G.

À l'Evêché, pour justifier de ses droits et connaître le dépositaire de cette somme.

AVIS.

UN INSTITUTEUR sachant parfaitement les langues française et anglaise et pouvant les enseigner par principes, serait disposé à accepter de l'emploi dans une paroisse. Il est muni des meilleures recommandations pour sa moralité et pour sa méthode d'enseignement. S'adresser à M. BRASSARD, curé de Longueuil, qui s'offre à donner de plus amples renseignements, ou directement à M. THALAM, Instituteur.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de
LIVRES DE RELIGION, DROITS, MÉDE
CINE, LITTÉRATURE, &c &c &c.

AUSSI,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il est chargé à l'ordinaire de préparer des REGISTRES de Paroisses de 12 à
400 feuillets.

Montréal, 19 Nov., 1842.

E. R. FABRE.

COLLÈGE

DE

SAINT-VINCENT;

Près Richmond, (Virginie.)

CETTE INSTITUTION est agréablement située à un mille environ de Richmond, dans un lieu tout à fait favorable à l'étude et à la santé. L'objet des fondateurs est d'offrir à la jeunesse du sud, aux conditions les plus modérées les avantages d'une éducation complète pour l'esprit et le cœur. Les mathématiques, et autres sciences pratiques, également utiles, ainsi que les langues anciennes et modernes, feront partie du cours d'enseignement; mais rien ne sera épargné pour préparer spécialement chaque élève à la carrière qu'il se propose de parcourir. La sévérité ne sera employée envers les élèves qu'autant que ce serait nécessaire; mais l'exactitude de la discipline sera maintenue par des punitions employées à propos contre ceux qui l'enfreindraient. Les récréations se prennent toujours sous les yeux des professeurs, et dans le collège. On ne permettra point aux élèves de retenir aucun argent à leur disposition, et il est recommandé aux parents de ne pas leur accorder plus d'un escalin par semaine, pour leurs menues dépenses.—Les élèves ne feront point de visites, si ce n'est à leurs plus proches parents, et qu'autant que le président le jugera convenable; dans tous les cas, ils ne passeront point la nuit hors de la maison. Ceux qui n'habitent pas dans le voisinage immédiat du collège n'auront point permission de visiter leurs familles, si ce n'est aux vacances qui commencent le 1er juillet, et finissent le 15 août.

Toutes les lettres écrites ou reçues par les élèves, excepté la correspondance avec les parents, seront sujettes à inspection, et toute lettre adressée soit aux élèves, soit aux directeurs de l'institution, doit être affranchie. Quoique la religion catholique soit seule professée dans le collège, les consciences ne seront point violentées. Cependant personne ne sera exempté de l'assistance aux exercices publics de religion; outre les motifs d'ordre et d'uniformité, il est à souhaiter que le public soit à même d'apprécier avec connaissance de cause, les principes et les pratiques du catholicisme qui paraissent souvent attirer d'une manière assez marquée l'attention publique.

Les frais de livres, vêtements, etc. doivent être payés d'avance, à l'époque de l'admission de l'élève, et ainsi de suite à chaque semestre. Le prix de la pension, y compris la nourriture, le logement, le blanchissage, le raccommodage du linge et des bas, et les visites ordinaires du médecin, est de cent-cinquante piastres pour l'année scolaire, qui est de dix mois et demi. La moitié de cette somme doit être payée d'avance, à l'entrée de l'élève, et au commencement de chaque semestre, règle pour laquelle la modération des prix ne permet pas d'admettre d'exception. Ceux qui passent leurs vacances au collège, paieront vingt-piastres pour ce temps-là.

Il n'y a point de dépenses additionnelles, si ce n'est pour une ladie prolongée, ou pour des objets fournis aux élèves. Mais personne ne sera admis pour moins d'une demi session, et on ne fera aucune déduction sur un trimestre une fois commencé.

Toutes les précautions ont été prises en faveur des jeunes gens qui se destineraient à l'état ecclésiastique, de manière à écarter d'eux toute espèce de danger. Ils prendront leurs récréations dans une cour séparée, et auront des exercices de piété, destinés spécialement pour eux.

S'adresser à

Mgr. WHELAN,
Evêque de Richmond,

ou aux

Revd. MM. O'BRIEN et BERNIER.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FARE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,
Chaque insertion subséquente,
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. de l'Evêché
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.